

Image not found or type unknown



droit de refuser l'entrée au propriétaire

Par **bilal974**, le **21/01/2012** à **09:49**

bonjour,
je souhaiterais savoir si l'agence immobilière qui gère le bien immobilier peut m'imposer la présence du propriétaire pour vérifier le toit de la maison alors que nous n'avons pas signalé d'anomalie à ce niveau.

Par **pieton78**, le **23/01/2012** à **18:06**

Vous avez le droit de refuser l'accès au propriétaire, mais ce n'est pas très malin...